

## COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 09 MARS 2020

L'an deux mil vingt et le 09 Mars à 20h00,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard FERNANDEZ, Maire.

Tous les membres du Conseil Municipal en exercice étaient présents à l'exception de M. Guillaume MICK, absent excusé ayant donné pouvoir à M. Julien ROY, Mme Sylvie CRESPO et M. Alain COLLIGNON, absents.

#### **Le Conseil Municipal, après étude et délibération, décide :**

- D'approuver le compte administratif 2019 dressé par Monsieur Marc BOUTILLETZ, Adjoint au Maire, soit :
  - o Résultat de fonctionnement (excédent) : 410 422.20€
  - o Résultat d'investissement (excédent) : 39 962.07€
  - o Résultat global (excédent) : 450 384.27€
  
- D'accepter l'affectation du résultat présenté, à savoir :
  - o Excédent de résultat d'investissement (001) : 39 962.07€
  - o Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) : Néant
  - o Excédent de résultat de fonctionnement reporté (002) : 410 422.20€
  
- D'adopter les conditions et les modalités de prise en charge des frais de déplacements pour les agents à savoir :

| <b>Puissance fiscale du véhicule</b> | <b>Jusqu'à 2 000 km</b> | <b>de 2 001 km à 10 000 km</b> | <b>Après 10 000 km</b> |
|--------------------------------------|-------------------------|--------------------------------|------------------------|
| <b>5 cv et moins</b>                 | 0.29 €                  | 0.36 €                         | 0.21 €                 |
| <b>6 et 7 cv</b>                     | 0.37 €                  | 0.46 €                         | 0.27 €                 |
| <b>8 cv et plus</b>                  | 0.41 €                  | 0.50€                          | 0.29 €                 |

Séance levée à 22h00

Le Maire,  
Richard FERNANDEZ